

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE L'ÉQUIPEMENT, DU TOURISME ET DE LA MER

Arrêté du 17 novembre 2006 fixant la liste des emplois d'ingénieur en chef des travaux publics de l'Etat du premier groupe et du deuxième groupe au sein des services du ministère de la justice

NOR : EQUIP0601905A

Le garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer,

Vu le décret n° 2005-632 du 30 mai 2005 relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans l'emploi d'ingénieur en chef des travaux publics de l'Etat du premier groupe et dans l'emploi d'ingénieur en chef des travaux publics de l'Etat du deuxième groupe,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – En application de l'article 1^{er} du décret du 30 mai 2005 susvisé, les fonctions correspondant à l'emploi d'ingénieur en chef des travaux publics de l'Etat du deuxième groupe visées à l'article 8 de ce décret sont, pour les emplois relevant du ministère de la justice :

- adjoint au sous-directeur de l'action immobilière et de la logistique ;
- chef de bureau à la sous-direction de l'action immobilière et de la logistique ;
- chef du service immobilier du Palais de justice, à Paris ;
- chef d'antenne régionale de l'équipement ;
- chargé de mission ou de projet auprès du directeur de l'administration générale et de l'équipement ou du sous-directeur de l'action immobilière et de la logistique ;
- expert technique ou scientifique de notoriété nationale, reconnu par une instance d'évaluation.

Art. 2. – Les arrêtés du 18 avril 2001 pris pour l'application de l'article 1^{er} du décret n° 76-213 du 26 février 1976 sont abrogés.

Art. 3. – La directrice générale du personnel et de l'administration au ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer et le directeur de l'administration générale et de l'équipement au ministère de la justice sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 17 novembre 2006.

*Le ministre des transports, de l'équipement,
du tourisme et de la mer,*
DOMINIQUE PERBEN

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
PASCAL CLÉMENT